



## COMMUNIQUE de PRESSE – 24 février 2025

**OBJET : 33 abonnements disponibles dans les parkings**

La Ville de Cahors offre l'opportunité de simplifier le quotidien des automobilistes grâce à ses abonnements de stationnement à tarifs dégressifs sur les parkings de l'Amphithéâtre, Le Phare et de Gaulle.

Que vous soyez résident, salarié, commerçant... les abonnements de stationnement sont conçus pour répondre à vos besoins et s'adaptent à votre rythme de vie professionnelle et privée.

**Avec les abonnements vous bénéficiez :**

- *De tarifs dégressifs, par exemple pour un abonnement annuel :*
  - Amphithéâtre : 910 € soit 75,83 €/mois
  - Le Phare : 810 € soit 67,50 €/ mois
  - De Gaulle : 540 € soit 45 € / mois.
- *D'offres à durées multiples :*
  - Mensuelles, trimestrielles, annuelles.
- *D'amplitudes variables*
  - Journée, nuit, semaine, week-end, 24h/24.

**Les avantages de l'abonnement :**

- *Sécurité*
  - Les parkings de l'Amphithéâtre, Le Phare et de Gaulle sont sous surveillance vidéo 24h/24 et bénéficient d'un éclairage sécurisant.
- *Praticité*
  - Gagnez du temps en ayant une place de parking assurée.
- *Maîtrise du budget*
  - Vous connaissez à l'avance vos dépenses de stationnement.

En raison des rotations naturelles (mutations professionnelles, déménagements...), 33 abonnements sont actuellement disponibles :

- L'Amphithéâtre : 18 places
- De Gaulle : 8 places
- Le Phare : 5 places.

**Pour toutes informations :**

Service stationnement  
05 65 24 09 19  
Espace Caviolle — Rez-de-Chaussée  
118, rue du Président Wilson  
46000 Cahors